
Procès-verbal de la quatorzième assemblée générale annuelle du conseil d'administration du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–Colline parlementaire, tenue le lundi 11 avril 2022 à 19 h 15, par visioconférence

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Alain Samson	Président (2022)
M ^{me} Farrah Bérubé	Vice-présidente (2022)
M. Mathieu Laroche Casavant	Secrétaire (2023)
M ^{me} Nicole Podeur	Trésorière (2023)
M. Serge H. Malaison	Administrateur (2022)
M ^{me} Nadia Leclerc	Administratrice (2022)
M. Gilles Gaumont	Administrateur (2023)
M ^{me} Joëlle Azar	Administratrice (2023)
M. François Lefebvre	Administrateur coopté (2022)

Membre sans droit de vote :

M ^{me} Mélissa Coulombe-Leduc	Conseillère municipale, Cap-aux-Diamants
--	--

ABSENCE :

Aucune absence.

IL Y A QUORUM

AUTRES PRÉSENCES :

M. Denis Bergeron	Conseiller en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
M. Michel Masse	Président, Comité des citoyens du Vieux-Québec
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 28 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

AG-22-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 15
AG-22-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 20
AG-22-03	Adoption du procès-verbal de l'AGA du 12 avril 2021	19 h 25
AG-22-04	Présentation, recommandations et échanges sur le Tourisme Autrement dans le Vieux-Québec Adoption du Rapport Tourisme Autrement	19 h 39
AG-22-05	Élections <ul style="list-style-type: none">➤ Présentation du déroulement des élections➤ Appel de candidatures➤ Présentation des candidats➤ Scrutin	20 h 15
AG-22-06	Rapport annuel et états financiers <ul style="list-style-type: none">➤ Présentation du rapport annuel➤ Présentation des états financiers➤ Période de questions et commentaires du public➤ Adoption du rapport annuel et des états financiers➤ Nomination des signataires des états financiers	20 h 25
AG-22-07	Résultat des élections	21 h
AG-22-08	Période d'information de la conseillère municipale	21 h 05
AG-22-09	Période de questions et commentaires du public	21 h 15
AG-22-10	Divers	21 h 25
AG-22-11	Levée de l'assemblée	21 h 30

AG-22-01 Ouverture de l'assemblée

M. Alain Samson, président, ouvre la séance à 19 h.

AG-22-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Ajout de l'item Adoption du rapport Tourisme Autrement au point AG-22-04.

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR M. Gilles Gaumond, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG-22-03 Adoption du procès-verbal de l'AGA du 12 avril 2021

RÉSOLUTION 22-AGA-01

Concernant l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2022

SUR PROPOSITION DE M. Gilles Gaumond, DUMENT APPUYÉE PAR M. Serge H. Malaison, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 11 avril 2022. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG-22-04 Présentation, recommandations et échanges sur le Tourisme Autrement dans le Vieux-Québec

M. Alain Samson et M. Michel Masse, président du Comité des citoyens du Vieux-Québec, font un compte-rendu du colloque Tourisme Autrement.

L'activité a vu le jour grâce à l'initiative de M. Malaison qui a amorcé la réflexion, laquelle s'est poursuivie à la suite d'un article paru dans le Soleil du 29 mai 2021 de M. François Bourque au sujet des [tabous du tourisme de masse](#). [En réponse à cet article](#), le conseil de quartier et le Comité de citoyens du Vieux-Québec (CCVQ) se sont engagés publiquement à organiser une journée de réflexion sur les façons de repenser le développement touristique dans le Vieux-Québec.

Cette journée de réflexion s'est tenue le 8 décembre 2021. Plusieurs organismes reliés de près au tourisme dans le Vieux-Québec y ont été conviés. Des rencontres individuelles avec chacun d'entre eux ont permis avant le colloque de prendre le pouls. Tous se sont ralliés au fait que le tourisme devait se faire autrement, sous une forme durable et respectueuse de l'environnement humain, payante pour chacun avec de meilleurs retours sur investissement et surtout acceptable pour les communautés d'accueil considérées comme des partenaires à part entière.

M. Masse lance une présentation à l'écran. Il rappelle brièvement les caractéristiques du Vieux-Québec : une superficie de 1,4 km², 4 689 habitants; 3,7 millions de touristes en 2019, 150 bateaux de croisières et 236 715 croisiéristes. Cette affluence et surtout des [graffitis hostiles aux touristes la même année](#) ont alimenté la réflexion amorcée depuis quelques années par le conseil de quartier et le comité de citoyens.

La désertion du Vieux-Québec et de la Grande Allée pendant la pandémie a été l'occasion de voir le tourisme autrement. Force était de constater que la qualité de vie dans le quartier s'était détériorée au fur et à mesure que le

tourisme de masse gagnait en popularité et que l'économie de proximité s'affaiblissait. Le Vieux-Québec devenait un attrait touristique pour des visiteurs de plus en plus nombreux sans égard à ses résidents et à son milieu de vie.

Il en a résulté une relation atrophiée entre les visiteurs et les touristes, un déséquilibre des fonctions du quartier, une perte de commerces de proximité, la multiplication de logements inoccupés au profit d'un hébergement illégal de type Airbnb, un achalandage incommodant des trottoirs et des rues étroites du quartier, un déferlement incessant d'autocars touristiques et sa kyrielle de problèmes de stationnement, de bruits et de pollution.

Un tourisme plus respectueux du quartier et de ses résidents s'imposait. L'idée n'est pas nouvelle. Elle s'inscrit dans une perspective internationale.

Déjà au Québec, des régions comme Percé et les Îles de la Madeleine misent sur un développement touristique plus acceptable socialement, plus respectueux des caractéristiques fondamentales du milieu et qui ne soit pas à la charge des seuls contribuables.

Ailleurs, le colloque de Nantes a été l'occasion, en septembre 2021, de remettre en question le surtourisme et de réfléchir au tourisme du futur.

La grande conclusion : les résidents des lieux et des quartiers touristiques doivent être une partie prenante du tourisme.

Le colloque du Vieux-Québec en 8 décembre 2021 a été quant à lui de jeter un regard sur toutes les grandes problématiques. Les 48 organismes participants ont formé des panels de discussion, dressé un état de la situation et avancé des pistes de solutions qui ont pris la forme de 26 actions à mettre en œuvre dans un proche avenir. Les 8 principales actions sont les suivantes :

- Favoriser l'ouverture de commerces de proximité dans le quartier ;
- Minimiser les impacts sur la communauté d'accueil ;
- Instaurer un tourisme de destination plutôt qu'un tourisme de masse ;
- Produire des campagnes publicitaires axées sur la valeur sociale ;
- Encourager les commerces locaux adhérents du tourisme durable ;
- Adopter une convention inspirée de la [Convention de Faro](#), valorisant le patrimoine culturel du Vieux-Québec et reconnaissant le droit aux communautés d'accueil d'y accéder et d'y participer.

Pour la suite, on vise bien sûr la mise en œuvre des actions proposées et un suivi régulier en vue de la tenue du [16^e congrès mondial](#) de l'Organisation des villes du patrimoine mondial (OVPM) qui se tiendra à Québec du 6 au 9 septembre 2022 et dont le thème ne sera rien de moins que la qualité de vie des résidents des villes du patrimoine mondial. Des rencontres de suivi sont déjà prévues avec certains partenaires d'ici le mois de juin.

Le rapport du colloque, les présentations du 8 décembre 2021 ainsi que celle faite aujourd'hui seront disponibles prochainement sur le [site web du conseil de quartier](#) ainsi que sur le [site du CCVQ](#). Tous les partenaires au colloque recevront également copie du rapport.

Questions et commentaires

M. Gilbert, directeur général de la Société de développement commercial du Vieux-Québec, demande si les meilleures pratiques et les écarts par rapport à ces pratiques ont été pris en compte comme il le proposait lors du colloque et si un plan d'action pour combler les écarts a été envisagé. On réfère M. Gilbert à la liste des actions à mettre en œuvre qui figurent au tableau 1 du rapport.

M. Fréchette fait remarquer qu'il faudrait resserrer les règles pour interdire les conversions résidentielles en hébergement touristique. Le conseil de quartier a fait de multiples représentations à cet égard depuis la dernière année et M^{me} Coulombe-Leduc et très au fait de la problématique. Celle-ci précise que le gouvernement travaille à mettre en place deux nouveaux règlements découlant de la Loi 100 sur l'hébergement touristique. Ces projets de règlements sont en cours d'analyse à la Ville. La problématique est vraiment propre au Vieux-Québec où le taux d'inoccupation, c'est-à-dire sans résident permanent, est de 28 %.

M. Samson remercie tous les partenaires ainsi que les membres du conseil d'administration qui ont contribué à faire du colloque un succès. Depuis, l'idée d'un tourisme durable et acceptable fait son chemin et se met en place.

RÉSOLUTION 22-AGA-02

Concernant l'adoption du rapport Tourisme Autrement

SUR PROPOSITION DE M. Michel Masse, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Serge H. Malaison, IL EST RÉSOLU d'adopter le rapport Tourisme Autrement avec les modifications mineures qui y seront apportées. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AG-22-05 Élections

➤ **Présentation du déroulement des élections**

M. Denis Bergeron, président d'élection (résolution 22-01-02), présente les [informations relatives au processus d'élection](#).

Le conseil d'administration peut être composé de huit membres. Quatre postes élus sont réservés à la gent féminine et quatre à la gent masculine. À ces postes s'ajoutent trois postes de membres cooptés nommés par le conseil d'administration.

➤ **Appel de candidatures**

Il y a actuellement neuf membres sur le conseil d'administration, soit 8 membres élus et 1 membre coopté.

Les postes échus en 2022 sont ceux de M^{me} Farrah Bérubé, M^{me} Nadia Leclerc, M. Alain Samson, M. Serge H. Malaison, ainsi que celui de M. François Lefebvre.

Les postes élus à pourvoir sont au nombre de 4, deux pour les femmes et deux pour les hommes, tous pour une durée de deux ans.

Toutes les personnes dont le mandat est échu ont renouvelé leur candidature à l'exception de M. Malaison que des obligations professionnelles empêchent de poursuivre.

Une nouvelle candidature s'ajoute soit celle de M. Francis Carpentier, qui postule un poste coopté.

➤ **Scrutin**

Comme tenu que le nombre de candidatures est égal au nombre de postes à pouvoir, M. Bergeron déclare M^{me} Farrah Bérubé, M^{me} Nadia Leclerc, M. Alain Samson et M. François Lefebvre élus par acclamation. Tous les mandats sont de deux ans.

M. Bergeron félicite les membres du conseil d'administration et invite M. Carpentier à demeurer présent pour la cooptation qui aura lieu lors de l'assemblée ordinaire qui se tiendra après la présente assemblée.

M. Samson félicite également tous les membres qui ont renouvelé leur mandat. Ayant été président du conseil de quartier depuis les dix dernières années, il estime que les deux prochaines années seront très productives avec la collaboration de la nouvelle administration municipale, du Comité des citoyens du Vieux-Québec et des organismes du quartier.

AG-22-06 Rapport annuel et états financiers

➤ **Présentation du rapport annuel**

M. Samson fait un résumé du rapport annuel qui est disponible sur la page [web du conseil de quartier](#).

Entre avril 2020 et avril 2021, le conseil a tenu 9 assemblées ordinaires et 2 assemblées spéciales, toutes en mode virtuel, pandémie oblige.

Outre ses résolutions régulières, le conseil a adopté 22 résolutions traitant des préoccupations du quartier.

Une seule demande d'opinion a été soumise au conseil de quartier par le conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou et elle concernait les parasols sur les terrasses et les tabliers de manœuvre.

Par ailleurs, 7 présentations ont été faites lors des assemblées, de la part de la Ville, du Service de police de la Ville (SPVQ) ou du milieu citoyen. Et finalement, le colloque du 8 décembre tenu conjointement avec le Comité de citoyens du Vieux-Québec (CCVQ).

Le conseil de quartier a produit au cours de l'année un plan d'ensemble pour toutes les questions de transport, mobilité active, sécurité piétonne et cycliste dans le quartier. Il a également produit, conjointement avec le CCVQ, une liste des actions et projets prioritaires pour le quartier qui a été transmise à la nouvelle administration municipale. Le conseil a aussi soumis un projet de mobilisation à la sécurité routière en partenariat avec le comité de parents de l'école des Ursulines de Québec pour lequel il a reçu une subvention de 6 000 \$ en 2022.

Le conseil a débattu du sujet des voitures bruyantes avec le SPVQ. Un règlement relégué aux oubliettes lors des fusions municipales a été réactivé et donnera plus de poids aux interventions policières en 2022.

Parmi les autres préoccupations reliées à la qualité de vie du quartier, M. Samson mentionne les points suivants :

- L'hébergement touristique de type Airbnb ;
- Les musiciens de rues, amuseurs et autres événements ;
- L'inoccupation des logements au-dessus des commerces ;
- L'anse Brown et le sentier fluvial du Cap-Blanc ;
- L'appui conditionnel aux gens d'affaires du Vieux-Port pour l'animation estivale de l'agora ;
- L'opposition à la hausse de la norme de nickel ;
- L'appui conditionnel au Laboratoire citoyen pour des mesures de qualité de l'air ;
- Les commerces et services de proximité ;
- Le stationnement sur rue.

M^{me} Farrah Bérubé présente les grandes lignes du projet de mobilisation à la sécurité routière. La subvention de 6 000 \$ obtenue de la Ville sera consacrée à une campagne de sensibilisation artistique reposant sur de l'art urbain éphémère invitant à utiliser les corridors scolaires qui seront mis en place avec les nouvelles zones de débarcadère que la Ville créera prochainement à la Place d'Armes et sur la rue Saint-Ursule. Les corridors scolaires emprunteront la ruelle des Ursulines ainsi que le terrain de la Cathédrale Holy Trinity. En amont du projet, M^{me} Bérubé souligne la participation de la direction de l'école des Ursulines, du Comité de citoyens du Vieux-Québec et de la Société de développement du Vieux-Québec qui étaient notamment présents lors d'une rencontre de travail avec la Ville de Québec. M^{me} Bérubé se dit heureuse des retombées positives que les projets de la Ville et de mobilisation à la sécurité routière auront sur la sécurité des enfants aux abords de l'école des Ursulines et sur la rue Saint-Louis.

M. Samson félicite M^{me} Bérubé qui a initié et développé le projet ainsi que la Ville qui soutient financièrement le projet.

➤ **Présentation des états financiers**

M^{me} Podeur présente les états financiers. Les revenus de 2021 ont été de 850 \$ en budget de fonctionnement provenant de la Ville de Québec et de 1 570 \$ reçus de la part du CCVQ pour soutenir l'organisation du colloque.

Les dépenses s'élèvent à 1 309 \$ en fonctionnement et à 3 139 \$ pour le colloque.

Les dépenses excèdent les revenus de 2 021\$. Ce déficit est absorbé par l'actif de 3 435 \$ accumulé au cours des années précédentes pour le projet Vision.

Ainsi, à la fin de l'exercice 2021, l'actif net est de 1 414 \$.

➤ **Période de questions et commentaires du public**

Aucune question ni commentaire se rapportant spécifiquement au rapport annuel ou aux états financiers.

➤ **Ratification du rapport annuel et des états financiers**

RÉSOLUTION 21-AGA-03

Concernant la ratification du rapport annuel et des états financiers de l'année 2021

SUR PROPOSITION DE M. Alain Samson, DUMENT APPUYÉE PAR M^{me} Farrah Bérubé, IL EST RÉSOLU de ratifier le rapport annuel et les états financiers de l'année 2021 du conseil de quartier du Vieux-Québec—Cap-Blanc—Colline Parlementaire. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

➤ **Nomination des signataires des états financiers**

RÉSOLUTION 22-AGA-04

Concernant la nomination des signataires des états financiers 2021

SUR PROPOSITION DE M. Mathieu Laroche Casavant, DUMENT APPUYÉE PAR M. François Lefebvre, IL EST RÉSOLU de nommer M. Alain Samson, président, et M^{me} Nicole Podeur, trésorière, signataires des états financiers de l'année 2021. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

AG-22-07 Résultat des élections

Les résultats ont été présentés au point AG-22-05.

AG-22-08 Période d'information de la conseillère municipale

M^{me} Mélissa Coulombe-Leduc félicite les membres réélus ainsi que le nouveau candidat au poste coopté. Elle remarque que le conseil de quartier est très stable et gagne en expérience d'année en année de sorte qu'il n'hésite pas à faire preuve d'initiatives ce qui le rend très précieux pour une conseillère municipale.

Elle félicite également le conseil de quartier ainsi que le comité de citoyens pour la tenue du colloque sur le tourisme et pour l'excellent rapport qui en a résulté. À titre de responsable du dossier du tourisme, elle se dit très heureuse du travail de fond qui a été accompli.

En rafale, elle fait état des différents travaux ou dossiers en cours dans le quartier.

Boulevard Champlain - La circulation sur le boulevard Champlain et la rue Champlain a été fermée ou modifiée en raison de l'effondrement partiel de la falaise. Les travaux se poursuivront jusqu'à la fin.

L'information disponible sur la page des [travaux et incidences sur la circulation](#) de la Ville de Québec sera relayée sur la page Facebook des résidents du Cap-Blanc.

Période	Emplacement
Boulevard Champlain – Effondrement partiel de la falaise	
Du 17 mars au 17 avril 2022	Entre la côte Gilmour et la rue du Cap-Diamant (rue privée)

Restrictions - Fermeture partielle du boulevard Champlain entre les deux rues pour une période indéterminée. Fermeture des deux voies en direction ouest. Circulation à double sens maintenue sur les deux voies en direction est. 5 semaines.	
Du 11 avril au 30 juin 2022	Entre la rue de l'Anse-au-Foulon et la rue Cap-Diamant
Restrictions - Fermeture partielle du boulevard Champlain entre les deux rues. Fermeture des deux voies de circulation en direction ouest. Circulation maintenue en contresens, une voie dans chaque direction, sur les voies restantes. 12 semaines	
Rue Champlain – Éboulement de terrain	
Du 10 avril au 30 juin 2022	Rue Champlain à la hauteur du 487
Fermeture complète de la rue Champlain à la hauteur du numéro d'immeuble 487. Aucun détour. Accès local seulement. Les résidents des numéros 500 à 820 doivent circuler par l'entrée ouest de la rue, et ceux des numéros 440 à 480 par la rue des Sapeurs. 12 semaines.	

Rue Buade et du Fort. Des travaux souterrains d'urgence auront lieu à l'intersection des rues de Buade et du Fort du 11 au 29 avril. Des segments de rue seront fermés à la circulation à différents moments. Les détours seront indiqués. La circulation en provenance de la côte de la Montagne pourrait être détournée vers la rue des Remparts. La rue Saint-Louis sera à double sens lorsque la rue du Fort sera fermée. Des aménagements seront pris avec l'école des Ursulines pour assurer le transport des écoliers qui se fait généralement par la rue Saint-Louis. Les parents de l'école des Ursulines et ceux du collège François-de-Laval seront tenus informés.

Rue	Date	Secteur
Port-Dauphin	11 au 29 avril	Entre la rue de Buade et la côte de la Montagne
du Fort	19 au 22 avril	Entre le passage du Chien d'Or et la rue Sainte-Anne
Port-Dauphin	25 au 29 avril	À l'intersection des rues de Buade et du Fort

Les travaux de la Place de l'Hôtel de Ville vont débiter après ces travaux.

Chemin temporaire de la Citadelle - Les discussions se poursuivent. La situation perdure depuis 8 ans et les résidents de la rue Saint-Denis sont excédés. Pas moins de cinq interlocuteurs fédéraux sont impliqués. Ils ne s'étaient jamais rencontrés. Plusieurs rencontres sont à venir ce printemps. Un état de situation sera fait aux résidents de la rue Saint-Denis avant la consultation publique prévue ce printemps sur les différents scénarios.

Amuseurs publics - Des rencontres et des discussions auront lieu prochainement avec le Bureau des grands événements concernant les amuseurs publics.

Cap-Blanc - Concernant l'arrivée du flexibus dans le secteur du Cap-Blanc en 2025, le Réseau de transport de la Capitale (RTC) a confirmé que la desserte 1 continuera d'exister en complément du nouveau service. Les problématiques actuelles reliées à la desserte actuelle ont été portées à l'attention du RTC (l'application Nomade non à jour, alternance des trajets lors des tempêtes de neige entre la rue Champlain et le boulevard Champlain).

Foresterie urbaine – Comme dans les quartiers Saint-Sacrement et Montcalm, il y a eu du vandalisme sur des arbres dans le Vieux-Québec. La Ville remplacera ou replantera ceux qui lui appartiennent. Le SPVQ suit le dossier de près.

Relance du centre-ville – Un [nouvel investissement de 5 M \\$](#) a été octroyé à la Ville dans le cadre du plan de relance économique des centres-villes du ministère de l'Économie et de l'Innovation. Des parties de Cap aux Diamants, de Saint-Roch et du Vieux-Québec est visées par cette mesure. Des projets seront annoncés prochainement. Le premier 5 M\$ avait été octroyé à la Ville en avril 2021 pour appuyer les entreprises affectées par la pandémie.

Façades commerciales - Le [programme d'aide à la rénovation des façades donnant sur une artère commerciale](#) a été modifié pour inclure les façades des bâtiments construits après 1940 dans le Vieux-Québec. Les bâtiments datant d'avant 1940 relèvent du programme de subvention pour les bâtiments patrimoniaux.

AG-22-09 Période de questions et commentaires du public

Plusieurs personnes présentes félicitent le conseil de quartier pour le colloque sur le tourisme autrement ainsi que pour le projet de sensibilisation à la sécurité routière.

Une citoyenne revient sur le sujet des voitures bruyantes. Elle n'avait pas été impressionnée par la présentation du Service de police de la Ville de Québec en juin 2021. En tant que résidente de l'avenue Wilfrid-Laurier, elle est incommodée par les voitures bruyantes et le détournement de la circulation de la Grande Allée vers l'avenue Wilfrid-Laurier pendant les weekends de l'été où la Grande Allée est fermée à la circulation automobile. Elle a contacté le 311 à maintes reprises pour des excès de vitesse et des bruits exagérés sur l'avenue Wilfrid-Laurier sans succès. Des solutions simples existent comme un affichage clair de la limite de 30 km/h sur l'avenue, des interventions policières plus fréquentes et un détournement de la circulation de la Grande Allée en direction nord plutôt qu'en direction sud.

M^{me} Coulombe-Leduc rappelle que le [Règlement sur la paix et le bon ordre](#) (R.V.Q. 1091) contient maintenant une disposition relative au bruit produit par les véhicules routiers qui est entrée en vigueur le [18 janvier 2022](#) (R.V.Q. 3011).

7.1. Il est interdit de produire du bruit perturbateur provenant d'un véhicule routier qui trouble la paix ou la tranquillité publique, tel que le crissement de pneus ou le bruit d'un moteur utilisé à des régimes excessifs.

Cet ajout donnera un nouveau levier au SPVQ pour sanctionner les véhicules bruyants. Des interventions auront lieu dans les prochaines semaines pour bien faire connaître cette nouvelle disposition réglementaire auprès de la population.

M^{me} Coulombe-Leduc ajoute qu'il demeure pertinent d'appeler au 311 pour signaler les endroits où des interventions policières seraient requises.

Elle prend bien note de la problématique soulevée sur l'avenue Wilfrid-Laurier et invite la citoyenne à lui communiquer les numéros des requêtes au 311 pour lesquelles elle n'a pas obtenu de suivi.

M. Masse mentionne qu'il a lui-même porté plainte au 311 pour les voitures à valet des restaurateurs et pour des restaurants bruyants sur la rue Saint-

Jean. Il n'a obtenu aucun suivi. M^{me} Coulombe-Leduc l'invite également à lui communiquer les numéros de requête.

M. Laroche Casavant mentionne que 8 restaurants sur la rue Saint-Louis ont des caisses de son qui donnent sur la rue. On l'invite à porter plainte au 311 et a communiqué le numéro de requête à la conseillère.

Une citoyenne mentionne que le conseil de quartier est privilégié d'avoir une nouvelle conseillère aussi attentive et impliquée.

AG-22-10 Divers

Aucun sujet n'est traité.

AG-22-11 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 21 h 55 et ouvre la quatrième assemblée ordinaire du conseil d'administration. Les personnes présentes sont invitées à y assister.

M. Alain Samson

Alain Samson, président